

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## La Première ministre aux obsèques du président tchadien

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

La cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, a représenté, hier, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, aux obsèques du président tchadien, Idriss Deby Itno. Le maréchal du Tchad est décédé le 20 avril dernier des suites des blessures reçues au cours d'une énième opération militaire contre un groupe rebelle dans le nord du pays. Arrivée jeudi, l'émissaire d'Ali Bongo Ondimba a été accueilli au bas de la passerelle par le président du Conseil militaire de transition (CMT), le général Mahamat Idriss Deby, par ailleurs

fil du disparu. Par la suite, le président du CMT et son hôte gabonaise se sont entretenus à la faveur d'un tête-à-tête. Occasion pour la Première ministre de présenter les condoléances du numéro un gabonais au peuple tchadien. "Le président de la République m'a demandé de transmettre ses condoléances les plus attristées et d'exprimer toute la compassion du peuple gabonais au peuple tchadien dans cette épreuve difficile", a-t-elle déclaré au sortir de cette audience.

Celui qui a dirigé le Tchad pendant trois décennies et qui venait de rempiler au terme de la dernière présidentielle (elle s'est tenue le 11 avril passé) a



La Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, s'inclinant devant la dépouille du président Idriss Déby Itno.

été conduit hier à sa dernière demeure sise dans sa ville natale à Amdjarass, au nord-est du pays. Et ce, après l'hommage officiel rendu à la place de la Nation à N'Djaména et auquel ont assisté plusieurs chefs d'État et de gouvernement, ainsi que tout

le gotha politico-diplomatique tchadien. Conformément à la tradition de la religion du prophète Mahomet, "l'homme fort" de N'Djaména a été enterré au cimetière musulman, dans la stricte intimité familiale. Depuis l'annonce du décès du maréchal

Deby Itno, les réactions fusent de par le monde, notamment dans la région du lac Tchad où le défunt a toujours été aux avant-postes dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment les éléments de la "secte" Boko Haram.

### Entre nous soit dit : Faut-il braver la concorde actuelle ?

LA paix des braves. Elle est aujourd'hui le prétexte tout trouvé pour expliquer le pourquoi de toutes choses, qui ne se réalisent guère. Cela vaut pour le remaniement ministériel qui ne cesse de jouer la fille de l'air depuis fin février que l'on l'attend. Et que dire de la désignation de celui qui connaîtra l'heur de se voir propulser vice-président de la République, afin de succéder à "Magmouss" englouti par les méandres du "Kevazingogate" de triste souvenir ? Il est un fait curieux, pour ne pas dire singulier. Car, ceux qui adhèrent et proclament la nécessité impérieuse de cette grande palabre aux vertus cathartiques ne le sont guère pour les mêmes raisons. Tout aussi surprenant, il en va de même de ceux qui s'y opposent de manière catégorique et irrémédiable. Le tableau ne serait pas complet si l'on ajoutait cette caste étonnante qui subordonne son avis à des conditions aussi improbables qu'époustouflantes. Dans ce registre déconcertant, la palme d'or revient à Maître Louis-Gaston Mayila car, ici l'originalité de la trouvaille du génie de Yombi est simplement renversante. Que nous propose "Misubala"? Tenez-vous bien, après concertation d'avec les Ditengus, il est indiqué et recommandé que le financement des assises de cette paix des braves, soit intégralement supporté et assumé par les participants. Aucun penny ou kopeck issu des deniers publics ne devrait être autorisé, afin que ce conclave connaisse les objectifs escomptés. Ainsi ont parlé les esprits de la nuit. S'il se trouvait encore quelques sceptiques qui ne réussissent pas à situer la ligne de démarcation entre le bouvier de Moutassou et le Nganga missogho de Yombi, elle est ici évidente et criante par le peu de cas dont le précieux Pierre-Claver Maganga Moussavou fait de cette paix des braves. Au mieux un écran de fumée, que l'on ressort de manière opportuniste depuis 1990 pour masquer et distraire. La réalité étant une ritournelle hypnotique et soporifique destinée à plonger le peuple dans un état léthargique. En y ajoutant la conditionnalité inaccessible émise par Barro Chambrier qui, avant toute chose, exige des tenants du pouvoir un acte de contrition qui pourrait être pris pour une rémission. Alors peut être ! Dans la même veine, l'intransigeance toute dogmatique de Laurent Angue Mezui du Rassemblement national des bûcherons interpelle à plus d'un titre. Le choix semble cornélien entre laisser courir et se risquer à ouvrir le sac à dissensions. Bassé !

TEDDY OSSEY

### La réforme de l'Office pharmaceutique national sur la table des députés

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

LES députés membres de la Commission de la Santé, de l'Éducation, et des Affaires sociales et culturelles que président leur collègue Angélique Ngoma, ont auditionné hier, au siège provisoire de l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang Ndong. Plusieurs textes de loi étaient à l'ordre du jour des échanges. Parmi ceux-ci, l'ordonnance modifiant et complétant certaines dispositions du texte portant orientation de la politique de la Santé en République gabonaise. Face aux élus de la première Chambre du Parlement, le membre du gouvernement a précisé qu'il s'agit de la réforme de l'Office pharmaceutique national (OPN). Laquelle réforme a pour objectif, soulignera l'hôte des députés, d'améliorer l'accessibilité, la disponibilité des médicaments et d'en réduire les coûts. Le mi-



Le ministre de la Santé, Guy Patrick Obiang Ndong, et la députée Angélique Ngoma, lors des échanges à l'Assemblée Nationale.

nistre de la Santé a souligné que l'OPN se trouvait dans l'incapacité de répondre aux besoins de nos structures sanitaires en médicaments, en raison des problèmes de gouvernance et de l'insuffisance des ressources. "Aussi, a ajouté Guy Patrick Obiang Ndong, pour y faire face et conformément au Plan d'accélération de la transformation, la nouvelle restructuration traduit la volonté des plus hautes autorités de maintenir la souveraineté de l'État et l'intérêt manifeste d'investissements for-

mulés par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), en vue de renforcer les capitaux propres de l'OPN et d'asseoir des règles de droit privé intégrant de nouveaux outils de gestion et de contrôle axés sur la performance." Pour l'hôte des députés, cette réforme constitue aujourd'hui un enjeu majeur dans le domaine de la santé et plus particulièrement dans le renforcement de l'offre médicamenteuse dans l'ensemble de nos structures sanitaires. Les parlementaires apprécieront.